



IPRASUP GESTION DU PATRIMOINE & IMMOBILIER

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
BACHELOR GESTION DU PATRIMOINE & IMMOBILIER

DOSSIER DE CANDIDATURE

Année universitaire 2018 / 2019

Photo identité

1ère année 2ème année 3ème année

● ETAT CIVIL

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

COURRIEL _____

TELEPHONE _____

NE(E) LE ___/___/___ A _____ PAYS _____

NATIONALITE _____ N° DE SECU _____

PERMIS DE CONDUIRE : OUI NON

QUEL(S) MOYEN(S) DE LOCOMOTION POSSEDEZ-VOUS ? _____

● SITUATION FAMILIALE

PÈRE

MÈRE

NOM _____

NOM _____

PRENOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

VILLE _____

TEL _____

TEL _____

COURRIEL _____

COURRIEL _____

ETUDES ET FORMATION

BACCALAUREAT

SERIE _____ ANNEE D'OBTENTION ____ MENTION _____

ETUDES SUPERIEURES

ANNEE	ETABLISSEMENT	ENSEIGNEMENT SUIVI & DIPLOMES

LANGUES ETRANGERES PRATIQUEES

LANGUE VIVANTE 1 _____ BILINGUE OPERATIONEL SCOLAIRE NOTIONS

LANGUE VIVANTE 2 _____ BILINGUE OPERATIONEL SCOLAIRE NOTIONS

AUTRE _____ BILINGUE OPERATIONEL SCOLAIRE NOTIONS

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL (STAGES, EMPLOIS, MISSIONS...)

ANNEE	ENTREPRISE(S)	FONCTION	TACHE REALISEE

SEJOURS A L'ETRANGER : NATURE, PAYS...

CENTRES D'INTERET ET ACTIVITES PRATIQUEES

VOTRE LETTRE DE MOTIVATION

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION ?

- Un salon : lequel? _____
- Un site Internet : lequel ? _____
- Réseaux sociaux : lequel ? _____
- Autre : _____

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 2 photos d'identité dont une agrafée à l'emplacement réservé
- 4 enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat dont 1 au format A4
- 1 chèque de 450 € pour frais d'inscription (encaissé après la notification d'admission)
- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat (ou équivalent) ou des 3 derniers bulletins scolaires
- Photocopie des relevés de notes post-baccalauréat (BTS, IUT, Licence, ...)
- Photocopie "Attestation de droit sécurité sociale"
- Photocopie carte d'identité ou acte de naissance pour les étrangers
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

DOSSIER A RETOURNER PAR COURRIER

IPRASUP — 44 Allées de Tourny - 33000 Bordeaux - France

TARIF DES FORMATIONS

ANNEE	TARIFS DE LA FORMATION	FRAIS DE DOSSIER
1ère ANNEE	7750 €	450 €
2ème ANNEE	8100 €	450 €
3ème ANNEE	8850 €	450 €

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

Totalité : à l'inscription, Juin ou Septembre

Echelonné : 3 fois (Septembre - Décembre - Mars)

5 fois (Septembre - Novembre - Janvier - Mars - Mai)

10 fois

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Toute inscription à IPRASUP, est conditionnée à la présentation du dossier de candidature complet à télécharger ou à demander par courriel au passage des tests d'admission et aux entretiens de sélection destinés à apprécier le profil du candidat et sa motivation.

Toute inscription est confirmée à délibération des résultats d'admission.

Aucune inscription définitive ne peut être enregistrée par téléphone, fax ou mail.

Afin de garantir le sérieux des formations dispensées, la Direction se réserve le droit de refuser toute inscription en cas d'absence de motivation du candidat.

Le choix du mode de règlement financier, en totalité ou par paiement échelonné (3, 5 ou 10 versements), est proposé lors de l'entretien préalable, puis confirmé lors de l'inscription définitive.

GARANTIES ET CONDITIONS D'ANNULATION

IPRASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

- Toute inscription annulée 15 jours avant le début des cours est intégralement remboursée, déduction faite du montant des frais d'inscription.
- Toute inscription ne peut être annulée après le début des cours en cas de force majeure ou pour motifs légitimes et impérieux.
- Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

La date de prise en compte de l'annulation est celle de la réception de la demande.

- Aucune annulation ne sera reçue par téléphone, fax ou mail.
- La non-présentation de l'étudiant le premier jour des cours ou une absence prolongée ne peuvent constituer une annulation réglementaire.
- Le remboursement de l'intégralité des sommes versées à IPRASUP dégage l'Ecole de toute responsabilité.

REGLEMENT INTERIEUR

IPRASUP impose une obligation de présence aux cours et examens blancs afin de garantir le sérieux des formations dispensées. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction et/ou des responsables pédagogiques.

Les étudiants sont tenus d'être respectueux des locaux d'IPRASUP et de la co-propriété.

Les étudiants sont tenus de consulter sur place les ouvrages mis à leur disposition.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 Janvier 2007 interdisant de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts tels que les cours des établissements publics et privés

destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée de l'immeuble.

La Direction peut demander l'exclusion d'un étudiant, avec ou sans avertissement préalable, en cas de manquement grave ou répété aux règles de discipline et aux obligations de présence aux cours et examens.

En cas d'exclusion, aucun remboursement des frais de scolarité ne sera effectué par IPRASUP.

Ayant pris connaissance des conditions générales d'inscription, des garanties de remboursement et conditions d'annulation, et du règlement intérieur d'IPRASUP, je m'engage à prendre en charge en cas d'admission selon les modalités choisies ci-dessus, les frais de scolarité de l'étudiant(e).

Le _____ à _____

« Lu et approuvé Signature du représentant légal

Signature de l'étudiant